



LA 32^{ème} COURSE DU CŒUR

« Paris / Bourg Saint Maurice - Les Arcs »

Du 28 mars au 1^{er} avril 2018



CONVENTION D'ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE

Entre les soussignés :

TRANS-FORME, Association Fédérative Française des Sportifs Transplantés et Dialysés (association Loi 1901 à but non lucratif), dont le siège social se situe 66, boulevard Diderot, 75012 Paris, représentée par le Directeur de la Course du Cœur, Monsieur Olivier COUSTERE, **d'une part**,

et l'entreprise : _____, **d'autre part**,

I - CONTEXTE

Fondée en 1989, l'association Trans-Forme rassemble plus de 1 400 adhérents, sympathisants et membres de soutien. Elle organise de nombreuses manifestations sportives pour les transplantés et les dialysés (Jeux Nationaux des Transplantés, Stages Sport et Dialyse, Jeux Mondiaux des Transplantés, Symposiums et Forums, ...) ainsi que d'autres manifestations ouvertes à tous et destinées à informer et sensibiliser le public au don d'organes et à la réussite de la transplantation. L'Association Trans-Forme a pour objectifs, la réhabilitation des transplantés par l'activité physique et sportive, la sensibilisation du public à la réussite de la greffe et à la nécessité des dons d'organes, le développement de la recherche médico-sportive dans le domaine de la transplantation d'organes ou de la dialyse, et de l'APS (Activité Physique et Sportive).

A ce titre l'Association Trans-Forme organise la Course du Cœur 2018 :

- La Course du Cœur est une course à pied (incluant quelques étapes à vélo et rollers) réalisée en équipes de 14 coureurs dont au moins une femme (un bonus sera attribué à chaque équipe, proportionnellement au nombre de femmes composant l'équipe), se relayant entre Paris (ou Région Parisienne) et la station de haute montagne des Arcs. Parmi les équipes figurera obligatoirement une ou plusieurs équipes de coureurs greffés. La course a lieu de jour comme de nuit, du mercredi soir au dimanche après-midi.
- Elle rassemble entre 15 et 20 équipes de 14 coureurs chacune, et sus de plus de 140 volontaires pour l'encadrement, la sécurité routière et médicale, l'animation, la sensibilisation et l'organisation. Les équipes le souhaitant pourront s'adjoindre des accompagnateurs (**attention : 2 accompagnateurs au maximum dans un seul véhicule ; En aucun cas un accompagnateur ne peut courir en lieu et place d'un coureur**).
- C'est une opération d'envergure nationale de sensibilisation au don d'organes. Elle donne lieu à une médiatisation régionale et nationale, à la distribution massive de documents d'information et de cartes de donneur d'organes, à la sensibilisation et la participation des enfants des communes traversées par la course par l'opération « 10 000 cœurs pour l'hôpital ».
- Les équipes participant à cette manifestation peuvent également effectuer- en collaboration avec Trans-Forme - des actions de sensibilisation au don d'organes au sein de leur entreprise.

II - ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE

1. MODALITES D'INSCRIPTION

- L'entreprise _____ s'engage à faire participer une équipe de 14 coureurs à la **Course du Cœur qui aura lieu du 28 mars au 1^{er} avril 2018**. Les frais d'inscription de l'équipe (14 coureurs) s'élèvent à **18 000 €**.

Il est possible d'envisager la possibilité d'un don de l'entreprise. *Dans un tel cas, un reçu fiscal (Cerfa n°11580*02) est adressé à réception du don. Depuis la loi du 1er août 2003, les dépenses de mécénat effectuées par les entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% des versements à hauteur de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT de l'entreprise.*

Sont inclus :

1. L'invitation à la « Conférence de Lancement » de la course, **le mardi 7 novembre 2017**.
2. L'organisation et la logistique de la course (hébergement en hôtels de bon standing, restauration, structure médicale et de remise en forme, ravitaillement en continu, sécurité du jeudi au dimanche soir inclus – *la nuit du mercredi est à la charge de l'équipe*).
3. Une nuit dans la station d'accueil : la nuit suivant l'arrivée de la course (nuit de dimanche à lundi).
4. La présence sur le site Internet de la course : logo, lien, présentation entreprise et équipe.
5. La présence de deux chroniqueurs web pour suivre la course et mettre à jour le site Internet régulièrement (news & photos).
6. La présence d'une chroniqueuse de la course rédactrice de « la gazette »
7. La publication web quotidienne du film « au cœur de la course » (4/5 min)
8. La présence d'un représentant de l'entreprise (communication interne ou/et externe) au déjeuner de communication de la course, **le jeudi 11 janvier 2018**, et l'invitation à la conférence de presse relative à la course.
9. Le bénéfice de la communication et des relations de presse avec les média, communes, régions.
10. L'invitation aux conférences de presse relatives à la Course du Cœur.
11. La participation au challenge de la communication sur le thème de la sensibilisation au don d'organes.
12. L'invitation du capitaine d'équipe au « briefing » des capitaines **le jeudi 15 mars 2018**.
13. La participation au prix de la mobilisation d'entreprise gratifiant les résultats du « jeu des clics ».
14. L'invitation d'un représentant de l'entreprise au déjeuner « club cœur » **le jeudi 22 mars 2018**, en qualité de membre du jury des challenges de la communication.
15. La mention du nom de l'équipe sur les affiches adressées aux mairies ou/et apposées dans les communes principales avant le passage de la course (dites affiches des communes).
16. La mention du nom de l'équipe sur les 3 posters « cœur » officiels autocollants, à accoler sur chacun des 4 véhicules des coureurs des équipes (et le cas échéant sur le véhicule accompagnateur).
17. La réception de 15 exemplaires de l'affiche officielle de la Course du Cœur, et 1 exemplaire de l'affiche officielle de l'opération « 10 000 cœurs pour l'hôpital ».
18. L'assurance-assistance des participants tout au long de la Course du Cœur ainsi que pour la durée de leur séjour aux Arcs, le cas échéant (dans le cadre de l'adhésion à Trans-Forme)

Ne sont pas inclus :

1. L'hébergement des participants ne courant pas la 1^{ère} nuit du mercredi au jeudi, consécutive au déroulement du prologue.
2. Les frais de séjour en station après la course (hébergement, remontées mécaniques, skis, bâtons et chaussures) – en option : tarifs précisés dans le dossier d'inscription (adressé après l'inscription ferme de l'équipe).
3. Les équipements sportifs des coureurs aux couleurs de l'entreprise.
4. La location des 4 véhicules de l'équipe (type grand Scenic ou grand Espace ou C8 ou 806 ou Trafic Passenger dont au moins 2 automatiques avec portes latérales) et les frais de carburant, de parking et de péages, les franchises éventuelles d'incidents véhicules et frais annexes (attention : 5 véhicules dans le cas de un ou deux accompagnateurs).
5. Les marquages des véhicules aux couleurs de l'entreprise.
6. Le cas échéant : les frais de retour des équipiers ou accompagnateurs (s'ils ne reviennent pas dans les véhicules loués par l'entreprise), et les frais - en option - à la présence d'un ou de deux accompagnateurs de l'équipe (forfait de participation, véhicule, etc.).
7. Le cas échéant : les objets promotionnels de l'équipe distribuables aux enfants sur le parcours de la course (attention : lire paragraphe 21 du cahier des charges), etc.
8. Les options figurant ci-après.

En sus de l'inscription d'une équipe, des options sont proposées aux entreprises ci-après :

× **Option 1 : accompagnateurs**

Les équipes ont la possibilité de s'adjoindre des accompagnateurs (2 accompagnateurs au maximum dans 1 seul véhicule) en acquittant une participation de **600€ par personne** : Ce montant englobe

les frais de vie durant la course (restauration, hébergement) **du jeudi matin au lundi matin suivant exclusivement.**

Le coût de participation des accompagnateurs est indivisible du mercredi au lundi matin.

Combien d'accompagnateurs l'entreprise souhaite-t-elle inscrire en sus de l'équipe de coureurs ?

0 1 2

Si l'entreprise souhaite inscrire des accompagnateurs en sus des 2 max. autorisés, la participation de ceux-ci est fixée à 1 000 € par accompagnateur supplémentaire.

Nous vous demandons de bien vouloir nous en informer **avant le vendredi 26 janvier 2018.**

A partir de J-30, les montants d'engagement d'une équipe sont réputés 100% acquis par Trans-Forme.

× ***Option 2 : moins de nuitées pendant la Course du Cœur***

Sensible à l'économie générale de la Course du Cœur, certaines équipes nous ont indiqué vouloir libérer de 2 à 4 lits par nuit le jeudi, vendredi, et samedi de la Course du Cœur, ceci en raison des étapes de nuits qui mobilisent au moins 4 membres de chaque équipe.

L'entreprise accepte-t-elle de libérer 2 à 4 lits de son équipe, lors des nuits de jeudi, vendredi et samedi de la Course du Cœur ? OUI NON

Si oui - Il s'agit de : 2 lits - 3 lits - 4 lits, lors des nuits de la Course du Cœur.

Nous demandons aux entreprises de bien vouloir nous en informer **avant le vendredi 26 janvier 2018.**

× ***Option 3 : le film de « votre équipe au sein de la course »***

Il est proposé aux entreprises de mettre à leur disposition, une équipe vidéo dédiée qui leur permettra de disposer au terme de la Course du Cœur, d'un film spécifique consacré à leur « équipe dans la course ».

Le coût forfaitaire pour le film et le montage de ce film pour une équipe est de **8 000 € nets** (une seule itération de modifications avant validation finale) et nous demandons aux entreprises de bien vouloir réserver cette option 3, le cas échéant, **avant le vendredi 26 janvier 2018.**

× ***Option 4 : Séjour ski aux Arcs après la Course du Cœur (après la nuit du dimanche d'arrivée aux Arcs)***

Hébergement

Les participants de la Course du Cœur peuvent bénéficier d'un hébergement montagne du lundi au samedi suivant, en studios de 4 à 8 personnes, optimisés. L'hébergement montagne s'entend hors repas, et inclut une journée de ski « découverte du domaine » (mardi ou jeudi) encadrée par un ou plusieurs moniteurs, pour les participants qui restent aux Arcs jusque là. L'hébergement montagne du lundi 10h au samedi 10h suivant, en studios de 4 à 8 personnes optimisés, sera facturé en supplément de 350 € env. par personne individuelle (tarif à confirmer).

Le cas échéant, l'hébergement montagne du lundi au mardi (pour une seule nuit du lundi aux Arcs) sera facturé en supplément : de 70 € env. par personne individuelle (tarif à confirmer).

Remontées mécaniques

Quant au forfait « remontées mécaniques » Les Arcs pour la seule journée du lundi, il sera proposé aux participants de la Course du Cœur à titre gracieux.

Les jours suivants, les participants de la Course du Cœur régleront leurs forfaits « remontées mécaniques » à des conditions tarifaires privilégiées (précisions ultérieures), en se présentant directement et individuellement aux caisses des remontées mécaniques, munis d'une contremarque distribuée par Trans-Forme, attestant de leur participation à la Course du Cœur.

Skis, bâtons et chaussures

En ce qui concerne la location des skis et des chaussures de ski, chaque skieur se verra remettre par Trans-Forme une contremarque attestant de sa participation à la Course du Cœur, ainsi que l'indication des « loueurs partenaires » auxquels il doit s'adresser directement et individuellement dès le lundi et pour la durée de son séjour, pour accéder à un tarif privilégié de location (précisions ultérieures) qu'il ou elle règlera directement au « loueur partenaire ».

Pour bénéficier de ces différents avantages, l'équipe ou chaque participant devra en exprimer la demande expresse via le dossier d'inscription Trans-Forme (adressé après l'inscription ferme de l'équipe) et s'acquitter des frais afférents.

Nous demandons aux entreprises de bien vouloir réserver cette option 4, le cas échéant, **avant le vendredi 26 janvier 2018.**

× Option 5 : EQUIPE « Les amis de la Course et du Don »

Si une personnalité, un parrain (ou marraine) notoire soutien votre équipe, nous demandons aux entreprises de bien vouloir nous en informer au plus vite, idéalement **avant le vendredi 26 janvier 2018.** Nous aurons le plaisir de l'inviter à participer – s'il ou elle le souhaite - au Prologue de la Course au sein d'une équipe de personnalités « les amis de la Course et du Don ».

× Option 6 : Un don pour une vie - Cie Tutti Quanti - www.tuttiquanticie.com



Il est possible aux équipes de se mettre en rapport direct avec la compagnie « Tutti Quanti », partenaire de Trans-Forme, afin d'envisager les modalités de production - au sein de l'entreprise - du sketch imaginé pour Trans-Forme par « Tutti Quanti », et présenté tout au long de la Course du Cœur aux publics jeunes et adultes.

Nous demandons aux entreprises de bien vouloir nous informer de cette option, le cas échéant, **avant le vendredi 26 janvier 2018.**

Un don pour une vie – Mise en scène : Léa Schwebel et Violette Mauffet

Depuis 2007, Violette Mauffet travaille en collaboration avec l'association Trans-Forme.

Cette année, ils ont décidé ensemble d'élargir leur partenariat en faisant appel à la Cie *Tutti Quanti* afin de créer un nouveau spectacle pour l'événement «La Course du Cœur ».

Ce spectacle parle du don d'organes de manière ludique et comique. Ici sont abordées toutes les problématiques du don au travers de l'art de la Commedia dell'arte.

Tréteaux, masques, costumes, personnages truculents sont les ingrédients de cette farce qui aborde un thème grave en passant par le rire.

Nous communiquerons - « au fil de l'eau » - à la compagnie Tutti Quanti, les coordonnées des entreprises inscrites à la Course du Cœur.

× Option 7 : Deux clowns, un sketch - www.clownattitude.com

Les équipes sont mises en rapport direct avec les deux artistes-clown (de l'association Cliniclown et Cie - Clown à l'hôpital), comédiens et partenaires de Trans-Forme, qui donnent des spectacles pour les enfants et font battre les cœurs des spectateurs petits et adultes.

A la fois clowns et comédiens, Baba Boula et son acolyte sensibilisent en douceur au don d'organes. Détresse du malade, recherche d'organes ou problème de compatibilité sont abordés avec des mots simples. De plus, l'humour et la musique permettent au jeune public de réfléchir dans la bonne humeur.



Nous demandons aux entreprises de bien vouloir nous informer de cette option, le cas échéant, **avant le vendredi 26 janvier 2018.**

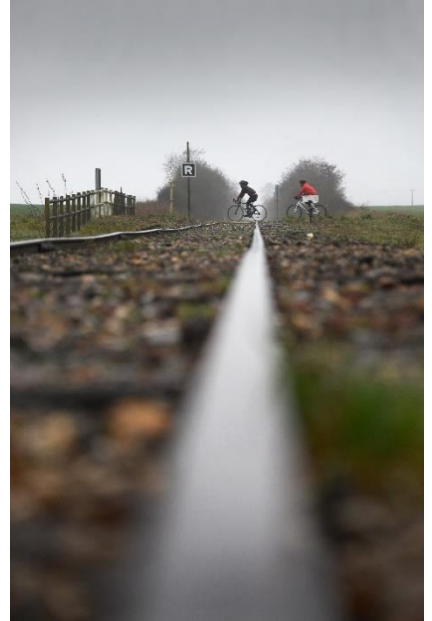
Nous communiquerons - « au fil de l'eau » - à l'association Cliniclown, les coordonnées des entreprises inscrites à la Course du Cœur.

✳ **Option 8 : Séminaire entreprises aux Arcs**

Si vous souhaitez étudier la possibilité d'organiser un séminaire pour votre entreprise aux Arcs, veuillez contacter Christina GIAON – c.giaon@lesarcs.com.

2. **MODALITES DE PARTICIPATION**

- L'entreprise _____ s'engage à engager une équipe de 14 coureurs, dans les conditions définies dans le document important « CAHIER DES CHARGES » (ci-joint).
- Les équipes ont la possibilité de s'adjoindre des accompagnateurs (2 accompagnateurs au maximum dans 1 seul véhicule) en acquittant une participation de 600€ par personne : Ce montant englobe les frais de vie durant la course (restauration, hébergement) **du jeudi matin au lundi matin suivant exclusivement.**
- **Le coût de participation des accompagnateurs est indivisible** du jeudi matin au lundi matin.
- L'équipe s'engage dans la Course du Cœur, par **convention à signer et retourner à Trans-Forme avant le vendredi 27 octobre 2017**, et s'acquitte de l'acompte des droits d'engagement soit **50% du montant total.**
- **Le solde des frais d'inscription est dû au plus tard le vendredi 26 janvier 2018.**
- **Attention** - Des pénalités de retard pour le paiement du solde seront appliquées comme suit :
 - 10% du solde entre 15 jours à 1 mois du départ de la course
 - 20% du solde à moins de 15 jours du départ de la course.
- Les équipes renvoyant la convention signée accompagnée du **règlement total EFFECTIF avant le vendredi 27 octobre 2017**, bénéficieront d'une remise de 5% sur les frais d'inscription.
- Les équipes ayant participé l'année précédente bénéficieront d'une remise de 5% supplémentaires - **si et seulement si le règlement d'acompte et de solde est effectué dans les conditions mentionnées ci-dessus.**



3. **REGLEMENT DE LA COURSE**

- Le Road Book est un descriptif détaillé du parcours. Le Road Book incluant le sommaire définitif est remis à J-2 de la Course du Cœur. Un sommaire provisoire sera remis aux Capitaines lors de la réunion des capitaines **le 15 mars 2018**. Sur la course, en cas de différence entre le sommaire et le Road-Book, c'est le sommaire qui fera foi.
- Le « Règlement » indique la nature des différentes étapes (prologue, relais classique, bike and run, bike and bike, spéciales, épreuve spécifiques...), les classements, les réclamations et les exclusions, etc. Le règlement sera remis aux Capitaines d'Equipes avec le « Road Book » à J-2 du départ de la Course du Cœur.
- Tous les coureurs s'engagent à respecter le règlement de la course figurant dans le « Road Book ».
- **Attention : Nous recommandons fortement à tous les participants de la Course du Cœur – coureurs et accompagnateurs – de ne pas repartir en voiture le dimanche soir, juste après l'arrivée de la course.**

4. ADHESION

- L'inscription de l'équipe inclut l'adhésion pour chacun des participants à l'association TRANS-FORME. L'adhésion permet de recevoir pendant un an les informations éditées par TRANS-FORME tel que les calendriers des événements réalisés, les activités, les différentes éditions réalisées et le magazine « Relais ». Le bulletin d'adhésion devra cependant être rempli par chacun des participants.

5. DOSSIER D'INSCRIPTION

- Après l'inscription de l'équipe, un dossier d'inscription est adressé par TRANS-FORME au responsable de l'équipe. Ce dossier d'inscription devra être rempli par tous les coureurs de l'équipe et retourné, par le responsable de l'équipe, à TRANS-FORME entièrement complété au plus tard **le vendredi 26 janvier 2018**.

6. FICHES CONTACT

- Trois à quatre interlocuteurs devront idéalement être nommés à divers stades de l'organisation de la Course du Cœur et seront les interlocuteurs de Trans-Forme : Un interlocuteur pour tous les aspects relevant du web (logos, liens, mises en ligne), 1 à 2 interlocuteurs pour tous les aspects relevant de la communication (le challenge de la communication, les relations avec la presse), et 1 capitaine d'équipe pour tout ce qui relève de la course proprement dit.

Les 2 « fiches contacts » en Annexe doivent être retournées aussi vite que possible à :

TRANS-FORME

Margot SEVRIN

66, boulevard Diderot - 75012 PARIS

Email : margotsevrin@trans-forme.org - Tél. : 01 43 46 75 46 - Fax : 01 43 43 94 50

III - ENGAGEMENTS DE TRANS-FORME

1. ORGANISATION

- TRANS-FORME s'engage à organiser la Course du Cœur 2018 et à en prendre la responsabilité morale et financière. Les conditions d'organisation sont décrites dans le document intitulé « CAHIER DES CHARGES ».

2. ELEMENTS D'INSCRIPTION ET DE FACTURATION

A réception de la présente convention dûment signée et complétée, TRANS-FORME adressera :

- Un dossier d'inscription détaillé, à remplir par tous les coureurs dès que ce dossier sera disponible
- Une facture correspondant à la totalité du montant des frais d'inscription à l'adresse notifiée ci-dessous. Cette facture devra impérativement être complètement réglée dans les conditions définies.
- Dans le cadre de manifestations organisées pour ses adhérents, l'association n'est pas soumise au régime de TVA

IV - FICHE DE RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE

Nom de l'Entreprise :

Nom de la personne représentant l'entreprise, et correspondant de Trans-Forme en phase de préparation de la Course du Cœur :

Adresse du service :

.....
.....
.....

Adresse de facturation :

.....
.....
.....

Téléphone :

Fax :

Email :

V - ANNULATION

- Toute annulation annoncée plus de 30 jours avant le départ de la Course du Cœur, entraînera l'abandon de l'acompte de 50% des droits d'inscription à l'association TRANS-FORME. L'annulation devra être déclarée par lettre recommandée.
- Tout forfait annoncé entre 0 et 30 jours avant le départ de la Course du Cœur, entraînera l'abandon de la totalité des droits d'engagement à l'organisateur de la course. Il en va de même pour toute autre annulation enregistrée pendant le déroulement de la course.

VI - LITIGE

- Dans l'hypothèse d'un litige et au cas où les parties ne parviendraient pas à se mettre d'accord, le litige serait porté devant le tribunal compétent à Paris.

Fait à le

Pour TRANS-FORME
Olivier COUSTERE
Directeur de Course

Pour l'Entreprise :
(Nom, Fonction)



FICHE CONTACTS COMMUNICATION

Entreprise :

Nom du/de la « correspondant(e) communication » qui assurera la coordination des actions de communication interne et/ou externe (challenge de la communication, visuels institutionnels, etc.)

Prénom et Nom :

E- mail :

Adresse postale :
.....

Téléphone :

Télécopie :

Nom du/de la « correspondant(e) presse » qui assurera la coordination des actions de presse (presse, etc.)

Prénom et Nom :

E- mail :

Adresse postale :
.....

Téléphone :

Télécopie :

TRANS-FORME

66, boulevard Diderot – 75012 Paris
Tél. 01 43 46 75 46 / Fax : 01 43 43 94 50 / Email : info@trans-forme.org
www.trans-forme.org et www.lacourseducoeur.com



Du 28 mars au 1^{er} avril 2018 - « Paris / Bourg Saint Maurice - Les Arcs »

FICHE CONTACTS WEB & CAPITAINÉ

Nom du/de la correspondant(e) « web » de l'entreprise qui assurera la mise à jour de contenus propres à l'entreprise, sur le site web de la Course du Cœur (logos et textes, etc.)

Prénom et Nom :

E- mail :

Adresse postale :
.....

Téléphone :

Télécopie :

Nom du / de la capitaine de l'équipe (dès que connu)

Prénom et Nom :

E- mail :

Adresse postale :
.....

Téléphone mobile (**obligatoire**) :

Télécopie :

TRANS-FORME

66, boulevard Diderot – 75012 Paris
Tél. 01 43 46 75 46 / Fax : 01 43 43 94 50 / Email : info@trans-forme.org
www.trans-forme.org et www.lacourseducoeur.com

ANNEXE



Un don pour la vie

Spectacle sur le don d'organe en partenariat avec
Trans-Forme et la Course du Cœur





Un Don pour la vie

Une création collective
de la **Cie Tutti quanti**

Mise en scène :
Léa Schwebel et Violette Mauffet

Avec :
Mansour Bel Hadj
Lauriane Escaffre
Violette Mauffet

Décors : Michel Ferry
Costumes : Mélisa Leoni
Masques : Stefano Perocco

Contact Tutti Quanti

19, rue d'Alsace, 92600 Asnières sur Seine
www.tuttiquanticie.com

Administration :
Camille Long : 06 67 61 96 61 tuttiquanticie@gmail.com

Diffusion et Organisation des tournées : France Fiévet : 06 76 82 90 36



Asnières-sur-Seine



hauts-de-seine
CONSEIL GÉNÉRAL

La Course du Cœur 2018



Le Spectacle

Un spectacle sur le don d'organes :

Depuis 2007, Violette Mauffet travaille en collaboration avec l'association Trans-Forme.

Cette année, ils ont décidé ensemble d'élargir leur partenariat en faisant appel à la Cie *Tutti Quanti* afin de créer un nouveau spectacle pour l'événement «La Course du Cœur ».

Ce spectacle parle du don d'organes de manière ludique et comique. Ici sont abordées toutes les problématiques du don au travers de l'art de la Commedia dell'arte.

Tréteaux, masques, costumes, personnages truculents sont les ingrédients de cette farce qui aborde un thème grave en passant par le rire.



La commedia dell'arte

Cette forme théâtrale datant du 16^{ème} siècle utilise masques en cuirs et tréteaux en bois.

A l'époque les comédiens jouaient sur les places des marchés et racontaient des histoires qui mettaient en scène tous les archétypes de la société : des plus petits (serviteurs, valets) aux plus grands (seigneurs, princes, rois, bourgeois) et faisaient une satire de la société.

Le rire était le plus bel outil pour parler des problèmes, des difficultés de la vie, de la société.

Aujourd'hui, c'est cette forme que nous utilisons pour traiter le thème du don d'organes, ainsi, les saltimbanques, suivent la course de villages en villages, le Théâtre prend place partout, le public rit, les questions foisonnent, et l'échange se fait dans la joie !

Résumé :

Comment dans un petit village français du 16^{ème} siècle, un médecin de campagne va sauver sa femme en inventant la première greffe... par hasard....

Le Don d'Organes :

Depuis la première greffe, il y a cinquante ans, plus de 40 000 personnes en France ont pu bénéficier d'une greffe, accédant ainsi à une vie "normale". Et chaque année, ce sont plus de 5800 personnes qui retrouvent les plaisirs d'une vie quotidienne entourées de leur famille, de leurs amis, de leurs collègues... retournant à des activités impensables auparavant : travail, sorties, sports, voyages... redeviennent possibles.

Toutes ces vies prolongées, les greffés et leurs familles les doivent à la générosité de leur donneur. Pour tous ceux qui attendent encore, pour témoigner des milliers de vies sauvées, pour prouver que la greffe "Ca marche" : nous devons continuer à nous mobiliser...

Que dit la loi ?

Les trois grands principes de la loi de bioéthique sont le consentement, la gratuité du don et l'anonymat entre le donneur et le receveur. Principe du «consentement présumé » : toute personne est considérée consentante au don d'éléments de son corps après sa mort, en vue de greffe, si elle n'a pas manifesté son opposition de son vivant.

Pour ou contre : que faire ?

Si vous êtes POUR le don en vue de greffe : Dites-le à votre famille pour qu'elle puisse témoigner de votre choix...

Quelques chiffres : En 2016...

- 5 891 greffes ont été réalisées
- 16 % des greffes ont été réalisées grâce à des donneurs vivants
- 22 617 personnes en attente d'une greffe en 2016
- 1 770 personnes ont été prélevées

Un donneur permet de greffer 4 personnes, en moyenne.

33.7 % des prélèvements possibles sont refusés. Dans près de 4 cas sur 10, c'est parce que le défunt a déclaré son opposition au don d'organes durant sa vie. Dans les 6 autres cas, l'opposition vient de la famille. Le manque d'informations sur la volonté du défunt est l'une des principales causes de refus de la famille.

